



# SYNOPTIQUE DU PLAN STRATEGIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS 2007 – 2015

## MISSION

La Direction Générale des Impôts a pour mission l'élaboration et l'application de la législation fiscale intérieure, domaniale, foncière et cadastrale.



## VISION ET VALEURS

Notre vision est de devenir en 2015 grâce aux efforts de tous, une administration de service de référence, moderne, performante dans la mobilisation des ressources internes pour le financement du développement, centrée usager et en phase avec les standards communautaires et internationaux. Nous plaçons au cœur de notre éthique les valeurs d'intégrité, de neutralité, de secret professionnel, de respect et d'équité par lesquelles les agents entendent rester irréprochables dans l'exercice des missions fiscales et foncières.

<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'accroissement des recettes internes pour être en phase avec les critères de convergence de l'UEMOA, atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et favoriser la mise en œuvre efficace des actions du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) avec notamment, la réduction du taux de pauvreté à moins de 35% d'ici à 2015 et un taux de croissance par habitant d'au moins 4%.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La qualité du service à l'utilisateur.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La modernisation de la DGI.</li></ul>
<b>Orientations stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Exploiter quantitativement et qualitativement le potentiel fiscal par une réduction des pertes fiscales.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer l'environnement des affaires et l'image de la DGI grâce à la qualité du service rendu à l'utilisateur.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer les performances de la DGI par le renforcement des capacités institutionnelles.</li></ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Obtenir un accroissement de 1% par an du taux de pression fiscale et un taux moyen de progression des recettes de 10% de 2008 à 2015, ce qui se traduit par un taux de pression fiscale de 17% et un objectif de recettes de 382,0 milliards de francs CFA pour l'année 2011.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer substantiellement la qualité du service rendu à l'utilisateur et aux investisseurs grâce à l'accueil, l'information, la sensibilisation et la simplification des procédures.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Moderniser par le renforcement des capacités institutionnelles de la DGI en cohérence avec l'ensemble de ses missions.</li></ul>
<b>Axes d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Élargir l'assiette fiscale ;</li><li>- Lutter contre la fraude fiscale et recouvrer les impôts éludés de façon efficace ;</li><li>- Informatiser complètement la gestion des impôts.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la qualité du service pour tous les publics ;</li><li>- Mettre en place des procédures efficaces qui font bénéficier les usagers de leurs droits le plus rapidement possible ;</li><li>- Améliorer les relations avec les contribuables ;</li><li>- Encourager l'éthique professionnelle par l'adoption et l'application rigoureuse d'un Code de déontologie.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la capacité et les outils de prévision de la DGI ;</li><li>- Améliorer la qualité et la quantité des moyens (humains, matériels) ;</li><li>- Améliorer l'organisation de base ;</li><li>- Améliorer les procédures et les outils de gestion ;</li><li>- Améliorer le système d'information et de pilotage ;</li><li>- Améliorer l'encadrement des services ;</li><li>- Améliorer les performances de l'Inspection Générale des Services ;</li><li>- Accompagner le changement et la mise en œuvre du plan stratégique.</li></ul>

AVEC L'APPUI TECHNIQUE DU GROUPEMENT

